

**Alain Mailfert**

## **Essai de contribution citoyenne janvier 2019**

L'année 2019 sera une année de « consultation citoyenne », en particulier par notre participation au « débat national » promis par le gouvernement. Depuis trois ans, ce que fait Citoyenneté Active n'est autre qu'une contribution citoyenne aux débats de la société, nous sommes « au premier rang » de cette démarche.

Je propose pour commencer que Citoyenneté Active Lorraine demande à la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) d'être labellisée comme instance d'organisation d'un ou des débats publics, sur des thèmes proposés par notre CA. Ces thèmes pourraient reprendre les intitulés de nos différentes commissions, au moins l'intitulé des thèmes traités dans nos différentes actions les plus visibles (par exemple : laïcité et faits religieux, ou analyse des raisons et de l'accueil des migrations, ou cultures et égalité homme-femme, ou évolutions de l'alimentation et de la nutrition, santé et pauvreté, ou tensions et cohésion sociales y compris en milieu carcéral, etc.)

Dans cet objectif, notre mouvement pourrait préciser notre méthodologie, qui s'appuie sur la mise en évidence des problématiques et des préoccupations émergentes de la société par organisation d'évènements ciblés en réponse à des demandes plus ou moins floues, plus encore que sur les connaissances et compétences de nos membres.

Notre expérience cumulée nous met maintenant en mesure de rendre publics nos résultats, en particulier par la publication de « Cahiers de Citoyenneté Active » ou la publicité à notre site Web.

Pour finir par une touche philosophique, donc très sérieuse : être citoyen, c'est être citoyen de quelque chose, de quelle cité donc ? d'une démocratie, personne ne le contestera. Mais avec quel système de représentation ? des débats « citoyens » peuvent donner l'illusion d'une démocratie directe. Jusqu'où est-ce possible ?